



Forum & Traduction



**L'AUTOCONTRÔLE ALIMENTAIRE-HACCP
UN OUTIL DE PREVENTION POUR ASSURER ET SECURISER LES ALIMENTS**

-Formation sur modules
(4 modules indépendants-Rencontres mensuelles)

1° Module

Les maladies transmises par les aliments

Abidjan, 06 janvier 2024

(8h45-12h30)

UIC-Université Internationale de Cocody, Angré 7^{ème} Tranche

CONTEXTE

Le secteur de l'alimentation doit plus que jamais apporter la preuve de la qualité et de la sécurité de ses aliments.

Le consommateur est de plus en plus exigeant sur la qualité des aliments qu'il consomme.

L'ouverture du marché, la mobilité accrue de la population, impose aux exploitants des services alimentaires des exigences sévères en matière de sécurité des aliments.

Afin de répondre à ces exigences, l'industrie ivoirienne des services alimentaires doit disposer d'outils lui permettant d'assurer et de sécuriser les aliments.

BUT du module 1

Le but du cours est d'amener les exploitants des services alimentaires d'avoir des connaissances de bases sur les maladies transmises par les aliments et sur leurs causes

DESTINATAIRES

Les destinataires du cours sont tous ceux qui désirent approfondir leurs connaissances sur les facteurs de risque biologique qui peuvent contaminer un aliment

EXIGENCES

Aucune

MATERIELS DIDACTIQUES

Projecteur, Manuel

POCEDURES DIDACTIQUES

Cours magistraux et discussions

COÛT DE LA PARTICIPATION du module 1

50.000 F CFA HT

N.B. : Le coût de la participation comprend le matériel didactique, la pause-café et l'attestation de participation.

INSCRIPTION

Les inscriptions doivent parvenir au secrétariat de F&T à travers la fiche d'inscription (S'INSCRIRE)

CONDITIONS DE PAIEMENT

En espèce

Par virement bancaire sur le compte professionnel n° 012298000056 libellé à l'ordre de COULIBALY Sékou auprès de la BICICI ABIDJAN PLATEAU

IBAN : CI93 CI00 6015 5001 2298 0000 5677

Le paiement devra être effectué avant le début du cours. En outre, la confirmation écrite du participant est nécessaire.

Le secrétariat par la suite confirmera l'inscription du participant par courriel qu'il présentera au moment de l'enregistrement.

Nous nous réservons le droit d'annuler le cours en informant en temps réels les inscrits.

ATTESTATION

A la fin du cours, une attestation de participation sera délivrée aux participants.

PROGRAMME

- Les micro-organismes
- Les types de micro-organismes
- Conditions nécessaires aux micro-organismes
- Types de maladies transmises par les aliments
- Ce qu'il faut faire quand on soupçonne la présence d'une maladie transmise par des aliments

INTERVENANT

COULIBALY Sékou, Ing.

Expert-Consultant-Formateur en assurance qualité

DUREE ET HORAIRES

½ journée : 8h45-12h30

LIEU DU COURS

Université Internationale de Cocody-UIC, Cocody 7^{ème} Tranche (non loin du Café de Versailles)



Forum & Traduction



FICHE D'INSCRIPTION

L'AUTOCONTRÔLE ALIMENTAIRE-HACCP UN OUTIL DE PREVENTION POUR ASSURER ET SECURISER LES ALIMENTS

-Formation pratique sur modules
(4 modules indépendants-Rencontres mensuelles)

1° Module

Les maladies transmises par les aliments
Abidjan, 06 janvier 2024
(8h45-12h30)

UIC-Université Internationale de Cocody, Angré 7^{ème} Tranche

Nom :-----

Prénoms :-----

Société/Entreprise :-----

Adresse :-----

Ville :-----

Téléphone :-----

E-mail :-----

Date :-----

Coût de la participation du 1° module: 50.000 F CFA HT

Le coût de la participation comprend le matériel didactique sur support électronique, l'attestation de participation, la pause-café et le déjeuner.

Conditions de paiement :

En espèces

Par chèque à l'ordre de COULIBALY Sékou

Par virement bancaire sur le compte courant professionnel n° 012298000056 libellé à l'ordre de COULIBALY Sékou auprès de BICICI Abidjan-Plateau

IBAN : CI93 CI00 6015 5001 2298 0000 5677

Le paiement devra être effectué avant le début du cours. En outre, la confirmation du participant est nécessaire. Le secrétariat par la suite confirmera l'inscription du participant par courriel qu'il présentera au moment de l'enregistrement.

NB : Nous renvoyer la fiche d'inscription datée et signée à l'adresse électronique suivante : forum.traduction@gmail.com pour la confirmation.

Le secrétariat par la suite confirmera votre inscription par courriel que vous présenterez au moment de votre enregistrement.

Date-----

Cachet et signature